

Décision

Générale

colonial

Décision n° 886 du 7 septembre 1950

n° 886

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

7 septembre 1950

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1950

Date du numéro

30 septembre 1950

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de trois mois à solde entière est accordé à M. Raniaroholo, préparateur contractuel de laboratoire, en service à l'hôpital colonial de (Djibouti, pour se rendre à Madagascar. M. Ramarokoto, appartenant au groupe IV, voyagera en 3° classe aux frais du budget local. Une réquisition de passage pour la Côte française des Somalis sera délivrée à l'expiration de son congé administratif à M. Ramarokoto dont le contrat est, renouvelé.